

Le lancement du projet « 100 pôles d'excellence » de l'ANAP a eu lieu hier à Paris

Un nouveau dispositif destiné aux chefs de pôle pour améliorer le pilotage de leur pôle, optimiser l'organisation et la gestion des opérations et améliorer la qualité du service rendu. Tel est l'objectif du projet « 100 pôles d'excellence » qui a été lancé hier à Paris.

Les pôles doivent dorénavant occuper une place privilégiée dans la gestion des opérations à l'hôpital. Au-delà et/ou en complément de la contractualisation et de la délégation, la maîtrise des opérations et la qualité de service placent les chefs de pôle en situation de faire face à de nombreuses attentes : déploiement de la stratégie de l'établissement, contribution à l'équilibre financier, prise en compte des attentes des équipes, amélioration de la qualité, conduite de projets de coopération, conduite du changement...

Pour leur permettre de relever ces défis, l'ANAP a sélectionné 124 pôles qui seront accompagnés jusqu'à l'automne 2011.

En présence de plus de 320 chefs et cadres des pôles sélectionnés, la journée de lancement a été ouverte par Christian Anastasy, directeur général de l'ANAP et Annie Podeur, directrice générale de l'offre de soins. Y sont intervenus Gérard Vincent, délégué général de la FHF, le docteur Francis Fellingier, président de la conférence des présidents de CME de CH et le professeur Guy Vallancien, président de l'Ecole européenne de chirurgie. Au cours de deux tables rondes, les équipes de 9 pôles ont apporté leur témoignage sur le thème de l'organisation et du management des pôles et sur la problématique du pôle dans son environnement.

Enfin, le dispositif d'appui a été présenté par les équipes de l'ANAP. Objectif : intégrer des fondamentaux de gestion et de management porteurs de sens pour leurs équipes, pour leur établissement, pour leurs patients. Les trios de pôle bénéficieront d'un accompagnement personnalisé, pendant deux ans, avec :

- des modules de formation « métiers » à la carte
- des sessions collectives de management et de gestion de projet
- un suivi personnalisé à distance
- un processus permanent de partage d'expériences et de communication, qui viendra rythmer l'avancée du projet.

La journée a été conclue par madame Roselyne Bachelot, Ministre de la santé et des sports, qui a réaffirmé son attachement à la mise en œuvre opérationnelle des pôles. Elle a également rendu un hommage appuyé aux équipes de l'ANAP pour leur engagement dans l'amélioration de la performance des établissements de santé et médico-sociaux.

Informations presse :

ANAP - Communication
Tél : 01.48.56.72.69 - Portable : 06.26.83.62.25
communication@anap.fr www.anap.fr